

NOTICE D'UTILISATION

CARTE D'INFORMATIONS D'URGENCE

Prise en charge par les Services de Secours d'une équipe en cas d'accident

Afin de permettre aux Services de Secours de vous prendre en charge efficacement, ainsi que votre Chien Guide, utilisez la carte d'information d'urgence en glissant à l'intérieur votre carte d'identité, la carte d'identification de votre Chien Guide et votre carte d'invalidité.

Veillez à toujours être en possession de vos papiers lorsque vous vous déplacez.

Il est également conseillé de vous manifester auprès des forces de l'ordre de votre commune afin qu'ils puissent bénéficier des informations relatives à votre Chien Guide. N'hésitez pas à leur donner une copie de la carte.

Conseils pratiques : imprimez le fichier PDF en recto-verso sur du papier cartonné, découpez le contour de la carte, pliez-la en deux et faites-la plastifier afin qu'elle ne se dégrade pas avec le temps.

Pensez également à ajouter à l'intérieur de la carte les informations concernant l'assurance de votre Chien Guide : Nom de l'assurance, n° de contrat et coordonnées.